

# Session de formations 2017-2018

Pour pouvoir bénéficier d'un financement par Bordeaux Métropole pour mener une action de projet dans votre école, vous devez être inscrit à un des modules de formations du parcours hybride.

Les inscriptions ont lieu en juin afin d'être intégrées au plan départemental de formations et être décomptées de vos heures obligatoires de formation.

Les inscriptions se font auprès de la DSDEN: [ce.0331452Z-cpc-@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0331452Z-cpc-@ac-bordeaux.fr)

Pour les écoles privées contactez directement l'équipe des Juniors du DD : [juniorsdudd@bordeaux-metropole.fr](mailto:juniorsdudd@bordeaux-metropole.fr)

Merci de stipuler vos coordonnées, nom de l'école, adresse mail et le parcours choisi pour le module 2.

## MODULE 1 : ENSEIGNER L'EDD

3 heures en présentiel

### Objectifs :

Comprendre les enjeux du DD au sein des programmes.  
Mettre en oeuvre un enseignement transversal au sein de sa classe.  
Obtenir des ressources

## MODULE 2 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

3 heures en présentiel sur une thématique de votre choix.

### Objectifs :

Se former sur une thématique liée au DD, être informé par un état des lieux  
Découvrir des lieux et des outils à disposition sur cette thématique

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Date :** à définir

**Lieu :**

## BIODIVERSITE

**Date :** à définir

**Lieu :**

## PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

**Date :** à définir

**Lieu :**

## JUNIORS CREATEURS

**Date** : à définir

**Lieu** : à définir